



LIGUE de BRETAGNE des SOCIÉTÉS d'AVIRON

Chez le Président de la LBSA : Henri CHEVRIER

18 rue des primevères 35400 SAINT MALO

courriel : L05@club.avironfrance.fr

Téléphone : 02 99 19 63 25

www.aviron-bretagne.fr



COMPTE RENDU de la RÉUNION de BUREAU du 29 MARS 2010

Etaient présents :

Henri Chevrier, Monique Bordet, Marie Christine Meunier, Richard Haas, Cécric Razzini, Nicolas Parquic, Ivi Ceillier

Etaient excusés :

Sylvie Lequelleneq, Antoine Marais, Paul Tonnerre

La réunion s'est déroulée à la Maison des Sports de St Brieuc à 19H30

Le président a commencé la réunion en exprimant son souhait d'une meilleure répartition des tâches au sein du bureau avec une plus grande implication de chacun notamment de la secrétaire générale quant au suivi de certains dossiers.

Nous devons décharger Antoine du surplus de travail par rapport à son rôle de responsable sportif Ligue.

§ Un changement de logiciel a été réalisé sur l'ordinateur professionnel de Sylvie Lequelleneq

§ L'ordinateur portable de la Ligue est vétuste, il faut envisager de le changer

§ Une remise à jour du travail de JC Le Ny a été faite sur le nouveau logiciel, laquelle remise à jour a été contrôlée par JC Le Ny.

§ Une mise en ordre des documents comptables a été faite

§ Sylvie propose une répartition différentes des comptes. Afin d'avoir un outil analytique par action.

§ La mise à disposition des éducateurs pour la Ligue doit

1/ faire l'objet d'une signature de la convention de mise à disposition

2/ transmettre les factures dans les 30 jours maxi qui suivent l'intervention

==> envoyer un prévisionnel des frais ainsi qu'une évaluation des besoins de professionnels avant chaque action.

§ Stages Ligue : il n'y aura pas de prise en charge des cadres en formation => revoir la facture de Karine pour le stage de Plédéliac

§ Cédric et Monique vont rédiger un cadre financier pour la saison sportive

§ Fin Juin il faudra établir un budget global des recettes et des dépenses pour ensuite faire un prévisionnel pour la saison suivante

§ Proposition d'une participation de 20€ par rameur pour la Coupe de France mer & rivière

§ La secrétaire devra envoyer un courrier aux commissions pour annoncer le prévisionnel

§ Sarzeau : le CD 56 devra assurer le relai financier. Michel Benoist, bénévole à Sarzeau, a fait une demande d'aide en direct auprès de la fédé; cette traversée devra faire l'objet d'une demande de qualification en 2011.

§ La sécu ==> proposition de revendre les coques dures rivière

§ Courrier Pouliquen : Henri va répondre

§ Commission Rando ? Développer les randos labellisées ==> 1 mer et 1 rivière par département. Créer des points randos dans les clubs concernés ==> collaboration avec NEB.

§ Emploi : faire un courrier pour prévenir les clubs qu'un audit va être réalisé par un stagiaire de Nauleau Sport pour connaître leurs attentes de la Ligue

§ Proposition d'affiches réalisées à partir des mises en page de Pascal